

Commune : JOUE-SUR-ERDRE

Plage : VIOREAU

044000571

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.
Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". Le dénombrement des cyanobactéries et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Classement de la qualité de l'eau

2023



Symboles définissant le classement



Excellente
Excellent
Geldbuße
Multa



Bonne
Good
Gut
Bueno



Suffisante
Sufficient
Genügend
Bastante bien



Mauvaise
Poor
Bad
Malo



Nouvelle
baignade en
attente de
classement



Données
insuffisantes
pour calculer
un classement

Surveillance sanitaire 2024

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement

Eau de bonne qualité bactériologique pour la baignade

Absence de prolifération de cyanobactéries

High bacteriological quality water

/

Wasser von guter bakteriologischer Qualität

Water van goede bacteriologische kwaliteit

/

Agua de buena calidad bacteriológica

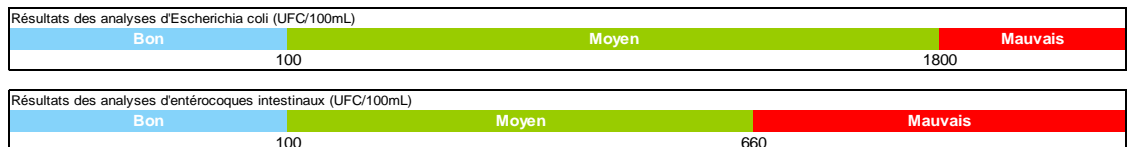
Résultats du contrôle sanitaire

Qualification du prélèvement

Niveau de précaution vis-à-vis des cyanobactéries

	13 juin 09:40	02 juil 10:21	09 juil 13:12	15 juil 13:00	24 juil 11:45	31 juil 10:12	05 août 12:13	20 août 12:16
Qualification	Bon	Bon	Bon	Moyen	Bon	Bon	Bon	Bon
Niveau de précaution		Alerte 1			Alerte 2	Alerte 1	Alerte 1	
Affichage sur site	-	absence	absence	absence	absence	absence	présence	présence
Fréquentation lors du plv	-	nulle	nulle	nulle	faible	nulle	nulle	nulle
Température de l'air	°C	15,5	12,5	18,0	20,0	18,0	25,0	21,0
Température de l'eau	°C	19,0	21,0	21,6	21,5	23,0	27,2	25,6
Transparence	-	1,2	1,0	>1,2	1,2	0,8	1,2	1,0
Coloration de l'eau	-	normale	normale	normale	normale	normale	normale	normale
Éfflorescences algales	-	absence	absence	absence	absence	absence	local	absence
Escherichia coli	UFC/100mL	15	46	<15	127	<15	15	30
Entérocoques	n/(100mL)	<15	15	<15	30	<15	<15	46
Cyanobactéries	n(cell.)/mL		11994	8887	3111	44563	58357	35613
Cellules toxigènes	n(cell.)/mL		11994	6516	2566	30094	31381	9150
Chlorophylle-a	µg/L	8,1	21,1	27,0	18,3	15,8	20,6	16,8
Genres toxiques	mm3/L		1,539	0,965	0,374	4,106	1,441	0,387
Microcystines totales	µg/L		<SEUIL		<SEUIL	0,44	<SEUIL	0,11
Anatoxine	µg/L		<0,10		<0,10	<0,10	<0,10	<0,10
Cylindropermopsine	µg/L		<0,20		<0,20	<0,20	<0,20	<0,20
Saxitoxine	µg/L		<0,20		<0,20	<0,20	<0,20	<0,20

Qualification d'un prélèvement d'eau douce



La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice de la Santé Publique
et Environnementale
l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Denis REDEGER